

# CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > TP - Infographiste metteur en page





## TP - Infographiste metteur en page

Code de la fiche :  
**RNCP37943**

Etat :  
**Active**

↓ Télécharger    ? Aide en ligne    Europass

### L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	<b>Niveau 4</b>
	Code(s) NSF	<b>322t</b> : Réalisation du service
	Formacode(s)	<b>46003</b> : Infographie <b>46036</b> : Maquette mise en page <b>46081</b> : Création graphique <b>46090</b> : Graphisme publicité
	Date d'échéance de l'enregistrement	<b>01-12-2024</b>

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

### Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet 
-----------	-------	----------------	---

Top

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION	11000007200014	-	-

## Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'infographiste metteur en page est un professionnel du secteur de la communication graphique et multimédia dont les activités sont associées à la chaîne graphique de production.

Activités visées :

Ses principales missions sont la transformation de la commande client en visuels et la réalisation de supports de communication répondant à une stratégie qui intègre l'ensemble des formats numériques dans son processus de flux de production. Il réalise des supports de communication de différents formats, tailles, orientations et pour différentes plates-formes.

Il prépare la réalisation de supports de communication, contribue à leur conception et participe à leur diffusion. Il assure une veille technique, technologique et concurrentielle pour augmenter sa productivité, sa technicité et sa capacité de conseil en se tenant informé des dernières tendances graphiques.

L'ensemble de ces productions est réalisé à partir d'un cahier des charges client ou des instructions de son responsable hiérarchique. Les productions correspondent au thème de la communication du client, à son identité visuelle et elles sont respectueuses des droits d'auteur.

Il appartient à une équipe, à un service, dirigé par un responsable technique dénommé : directeur artistique, chef de fabrication ou chef de studio. Il est autonome pour les tâches techniques comme la préparation des fichiers, les photomontages, l'exécution de mise en page mais il tient compte des contraintes techniques associées aux supports et aux modes de diffusion. Il doit rendre compte de son travail à son responsable ou selon son statut directement au client.

Il est en relation avec des interlocuteurs internes intervenant sur les commandes des clients tels que directeur artistique, responsable du projet, service commercial, service marketing, chargé de communication, développeur, rédacteur, illustrateur, ainsi que des interlocuteurs externes partenaires-prestataires tels que : imprimeurs, entreprises de communication, de marquage, de signalétique, de conditionnement, photographes, hébergeurs.

L'emploi s'exerce en tant que salarié dans un service prépresse, dans la presse, une maison d'édition, une agence de publicité, un studio de création graphique, dans une structure publique ou privée ou en tant qu'indépendant avec différents statuts possibles tels que : micro-entrepreneur, artiste auteur inscrit à la maison des artistes, société unipersonnelle, travailleur indépendant ou intermittent. L'activité nécessite une station assise prolongée et continue face à des écrans. En tant que salarié, les horaires sont généralement fixes ; avec le statut d'indépendant, les déplacements et rencontres en clientèle sont fréquents.

Compétences attestées :

### 1. Elaborer une proposition graphique

Recueillir et analyser les besoins client

Définir une solution graphique

Planifier et organiser la réalisation de supports de communication

### 2. Réaliser des supports de communication

Mettre en page des documents simples

Mettre en page des documents élaborés

Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison

### 3. Contribuer à la stratégie de communication

Assurer une veille technique, technologique et concurrentielle

Top

Promouvoir une réalisation graphique

Personnaliser un système de gestion dynamique de contenus de sites web

Adapter des contenus pour le web et les réseaux sociaux

Modalités d'évaluation :

**Mise en situation professionnelle** : 01 h 45 min

En présence du jury et à partir d'un cahier des charges pour la réalisation ou l'intervention sur un support de communication, le candidat analyse et utilise les éléments transmis.

En tenant compte des instructions et des caractéristiques techniques correspondant aux finalités de diffusion et en fonction de la demande, il

Prépare les médias, réalise les visuels.

Finalise le support de communication.

Ensuite, il prépare la présentation argumentée de ses choix, appropriés aux attentes exprimées dans le cahier des charges.

Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.

**Entretien technique** : 00 h 30 min

A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury questionne le candidat sur :

- la production réalisée à partir du cahier des charges

- les autres compétences à évaluer.

Le jury dispose d'un guide pour conduire cet entretien.

**Questionnement à partir de production(s)** : 00 h 35 min

Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter au jury son press-book au format papier et/ou numérique et/ou en ligne (ex. : maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...).

À l'issue de la présentation, le jury questionne durant 15 minutes, le candidat sur le contexte de la réalisation des documents, les choix graphiques, techniques et le respect des droits d'auteur.

Le jury dispose d'un guide pour conduire cet entretien.

**Entretien final** : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel (DP).

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 05 min

## Blocs de compétences

RNCP37943BC01 - Elaborer une proposition graphique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Recueillir et analyser les besoins client Définir une solution graphique Planifier et organiser la réalisation de supports de communication</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b> : 01 h 00 min A partir d'une demande client, le candidat s'entretient pendant 10 minutes avec le jury pour analyser, recueillir les besoins. Le candidat dispose de 50 minutes pour élaborer une proposition. Le jury dispose de différentes demandes client et des spécificités associées.</p> <p><b>Entretien technique</b> : 00 h 30 min A l'issue de sa préparation, le candidat présente au jury sa proposition graphique technique (ex : cahier des charges, roughs, devis...) Le jury échange avec le candidat sur la cohérence et la faisabilité des choix proposés.</p>

Top

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min

## RNCP37943BC02 - Réaliser des supports de communication

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Mettre en page des documents simples</p> <p>Mettre en page des documents élaborés</p> <p>Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b> : 01 h 00 min</p> <p>À partir d'un cahier des charges, le candidat assure une production basée sur la réalisation de supports de communication.</p> <p>Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.</p> <p><b>Questionnement à partir de production(s)</b> : 00 h 30 min</p> <p>Le candidat dispose de 15 minutes pour présenter au jury son press-book au format numérique et/ou papier et/ou en ligne (ex. : logos, identités visuelles, roughs, maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...).</p> <p>À l'issue de la présentation, le jury questionne durant 15 minutes, le candidat sur la mise en situation professionnelle et sur le press-book.</p> <p>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min</p>

## RNCP37943BC03 - Contribuer à la stratégie de communication

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Assurer une veille technique, technologique et concurrentielle</p> <p>Promouvoir une réalisation graphique</p> <p>Personnaliser un système de gestion dynamique de contenus de sites web</p> <p>Adapter des contenus pour le web et les réseaux sociaux</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle</b> : 01 h 00 min</p> <p>À partir de consignes, le candidat intervient sur la personnalisation de contenus diffusés en ligne.</p> <p>Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.</p> <p><b>Questionnement à partir de production(s)</b> : 00 h 30 min</p> <p>Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter au jury des projets graphiques qu'il a réalisés.</p> <p>A l'issue de la présentation, le jury dispose de 10 minutes pour questionner le candidat.</p> <p>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 30 min</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

## Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Communication

Edition presse et multimédia

Top

Imprimeries : de labeur, de presse, d'édition, du papier, carton

Industrie graphique

Prépresse

Presse

Publicité

Administrations

Type d'emplois accessibles :

Infographiste

Maquettiste PAO

Opérateur prépresse PAO

Graphiste metteur en page

Code(s) ROME :

E1205 - Réalisation de contenus multimédias

E1306 - Prépresse

E1305 - Préparation et correction en édition et presse

Références juridiques des réglementations d'activité :

## Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du	-

Top

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			Code de l'Education)	
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP37943BC01 - Elaborer une proposition graphique	<u><a href="#">RNCP1267 - TP - Infographiste metteur en page</a></u>	RNCP1267BC01 - Elaborer une proposition graphique
RNCP37943BC02 - Réaliser des supports de communication	<u><a href="#">RNCP1267 - TP - Infographiste metteur en page</a></u>	RNCP1267BC02 - Réaliser des supports de communication
RNCP37943BC03 - Contribuer à la stratégie de communication	<u><a href="#">RNCP1267 - TP - Infographiste metteur en page</a></u>	RNCP1267BC03 - Contribuer à la stratégie de communication

## Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
13/07/2016	Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi <span style="float: right;">Top</span>

Date du JO/ BO	Référence au JO/BO
28/07/2016	Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
30/12/2015	Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
28/07/2016	Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/ BO	Référence au JO/BO
21/07/2023	Arrêté du 4 juillet 2023 portant prorogation du titre professionnel d'infographiste metteur en page
15/08/2018	Arrêté du 1er août 2018 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2003 relatif au titre professionnel d'infographiste metteur en page

Date de publication de la fiche	17-08-2023
Date de début des parcours certifiants	01-12-2023
Date d'échéance de l'enregistrement	01-12-2024

## Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	330	0	49	44	69

Lien internet vers le descriptif de la certification :

**[Titres professionnels - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)**

Liste des organismes préparant à la certification :

**[Liste des organismes préparant à la certification](#)**

Top

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP1267</u>	TP - Infographiste metteur en page

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation**